

Le Journal des Trois-Rivieres.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE,

DIRECTEUR : GEDEON DESILETS

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

PROPRIETAIRES : G. DESILETS, REBE

LES TROIS-RIVIERES



JEUDI 5 FEVRIER 1891.

Dissolution du Parlement

Nomination le 26 Février

Votation le 5 Mars

Un extra de la Gazette Officielle en date du 4 annonce la dissolution du parlement fédéral et les élections générales pour le mois de mars prochain.

La nomination des candidats est fixée au 26 février et la votation au 5 mars.

On se demandera naturellement quel sont les raisons qui ont engagé le gouvernement à faire un appel au peuple en ce moment. Voici la principale : Il est compris que le gouvernement de la Puissance a, par l'entremise du gouvernement impérial, fait certaines propositions aux Etats-Unis pour entamer des négociations pour amener le développement de notre commerce avec ce pays. Les propositions ont été soumises au Président des Etats-Unis et le gouvernement canadien est d'opinion que si les négociations doivent aboutir à un traité, qui devra être ratifié par le Parlement du Canada, il est convenable que le gouvernement puisse transiger avec un parlement nouvellement choisi par le peuple plutôt qu'avec une chambre qui n'a plus que quelques jours d'existence.

Il est compris que le Canada enverra une délégation à Washington après le 4 mars, la date à laquelle le congrès actuel expire, pour discuter la question de l'extension et du développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, et le règlement de toutes les questions en litige entre les deux pays.

Cette délégation visitera les Etats-Unis dit-on, pour se conformer à une suggestion venue de Washington.

Le libéraux demandent la réciprocité illimitée ou l'Union commerciale du Canada avec les Etats-Unis, système par lequel nos voisins auraient le contrôle absolu du tarif et des revenus du Canada.

Le gouvernement actuel, ainsi qu'il l'a exprimé par un statut en 1879, désire étendre nos relations commerciales avec les Etats-Unis, mais protéger en même temps comme il convient les industries et le commerce du Canada.

Voilà les deux points principaux sur lesquels va se faire la campagne électorale.

Libéraux et Nationaux

L'Union Libérale se moque cruellement des nationaux dans un article intitulé *Le Raillement* et dans lequel elle les invite à tirer encore une fois les marrons du feu pour les libéraux.

La Justice peu flattée de ce procédé égoïste, répond au confrère allié qu'elle comprend parfaitement le rôle qu'on veut imposer à ses amis les nationaux ; et pour qu'on n'en doute pas elle prend la peine de réduire en propositions l'article de l'Union Libérale, pourtant très claire déjà par lui-même.

Voici ce que La Justice dit après avoir cité au long l'Union Libérale :

"Voilà un article qui nous paraît grand comme le monde. Il n'est pas nécessaire de le relire pour en bien comprendre le sens et la portée.

"Que veut-il dire ?

"Sans préjugés, froidement, nous y avons trouvé les propositions suivantes :

"1^o Grâce à l'alliance nationale, les idées de la Patrie triomphent !

"2^o Hourrah pour les idées de la Patrie qui triomphe par M. Mercier !

"3^o Les amis nationaux souffrent des allures ministérielles, mais ce n'est pas important vu que les idées libérales triomphent !

"4^o Les nationaux ne sont pas à leur place à Québec vu que le parti national a pris origine dans une question fédérale, vu aussi que nous sommes au pouvoir ici et dans l'opposition là-bas.

"5^o Pour le moment, il faut renverser le gouvernement fédéral.

"6^o Les dissensions et les discussions provinciales nous nuiraient pour les élections, il faut y faire trêve (non pas y mettre fin, mais les suspendre) et s'unir de nouveau pour faire nos élections.

"7^o Les conservateurs nationaux doivent montrer leur sincérité en faisant arriver les libéraux au pouvoir à Ottawa, vu que nous avons la bonté de leur accorder un trêve dans les souffrances qu'ils endurent à Québec.

"8^o Marions-nous de nouveau pour

quelques mois sauf à divorcer demain si les circonstances nous le permettent."

La Justice termine cette cuisante nomenclature par les courtes réflexions suivantes qui font ressortir sa vertu d'abnégation :

"Récemment l'Union Libérale est superbe d'audace et de... naïveté.

"L'avenir dira si nous méritons ce qui se passe et ce qui s'écrira de plus quel que temps."

LES TRAITES A L'OEUVRE

On lit dans Le Monde :

Pendant que M. Ferrar est en conférence avec M. Blaine, à Washington, et que M. Laurier cherche des fonds électoraux à New-York, Sir Richard Cartwright rompt le pain de l'amitié avec ses amis les annexionistes de Boston.

Le grand financier de l'opposition vient de prononcer un discours au banquet de l'association des marchands de Boston.

Si M. Laurier se proposait de dire à New-York ce que ce triste sire a dit à Boston, la mort tragique du secrétaire Windom, qui a mis brusquement fin aux discours, lui a rendu un fameux service. Jamais nous n'avons vu un homme d'Etat occupant une position en vue dans sa patrie et aspirant à y jouer un rôle, faire parade d'un manque de dignité nationale aussi complet.

Il a représenté le Canada dans l'attitude d'un mandiant à genoux implorant un morceau de pain.

Il s'est applati devant ces convives au point de s'attirer le mépris de ceux-là même qu'il cherchait à flatter. M. Bullock, de la Chambre de Commerce d'Atlanta s'est chargé de ramener au sentiment de la décence en lui disant que tant que les lignes qui divisent les nations ne seront pas abolies, le devoir de chaque peuple est de défendre ses intérêts.

Le télégraphe ne nous dit pas comment le chevalier felon a pris la leçon, mais s'il lui reste un peu de pudeur, elle a dû lui faire l'effet d'une douche glacée.

La taxe directe.

Ce n'est pas sans faire bien des façons, mais enfin le Globe est arrivé à préconiser carrément la taxe directe. Recueillons précieusement les déclarations de l'organe en chef du parti libéral au Canada :

"Sans vouloir en aucune façon lier les libéraux, le Globe pour sa part, préférerait voir la taxe directe poussée dans la pratique jusqu'à ses dernières limites. Sous le système actuel le contribuable d'Ontario est pressuré d'une façon incroyable. Les taxes indirectes qu'il paie au gouvernement fédéral servent indirectement à supporter les services purement municipaux des autres provinces, bien qu'il ait à payer pour ces propres services à même les taxes locales. Il lui faut en outre porter la plus lourde charge de subventions accordées aux chemins de fer d'un caractère purement local comme ceux qui sont construits en cette province à même les revenus municipaux. Les petites provinces ne sauront jamais puiser dans leurs propres goussets aussi longtemps qu'elles n'auront pas été mises face à face avec la taxe directe. Jamais non plus nous ne verrons régner à Ottawa la véritable économie aussi longtemps que l'apparition régulière du percepteur à la porte d'un chacun n'aura pas convaincu le public que l'argent dépensé par le gouvernement provient du travail de la nation et doit être, à cause de cela, soigneusement et consciencieusement appliqué."

La taxe directe ! Qu'en pensent les contribuables de la province de Québec ?

LA TAXE MINIERE.

Plusieurs personnes intéressées dans l'exploitation des mines se sont réunies jeudi au Windsor à Montréal, dans le but d'aviser aux moyens à prendre pour diminuer autant que faire se peut l'effet désastreux que produira à certainement le bill des mines adopté à la dernière session de la législature.

On remarquait : l'hon. George Irvine, de Québec, président de la Johnson's Asbestos Company ; Mr B. T. A. Bell, de la Canadian Mining Review ; Mr A. H. Murphy, de Québec, Colonel Lucke, de Sherbrooke ; Mr W. H. Jeffrey, de Richmond ; Mr A. Wood, de Sherbrooke ; Mr MacIntosh, de Buckingham, etc.

Il a été entendu qu'une requête demandant le désaveu du bill des mines serait envoyé à Ottawa, et que si cette démarche ne réussissait pas, on en appellerait au Conseil Privé.

Tous s'accorde à dire qu'il ne pouvait être imaginé rien de plus fatal pour le

développement de nos richesses minière que cette fameuse taxe imposée par le gouvernement Mercier. Plusieurs capitalistes importants de l'Angleterre et d'ailleurs, qui étaient sur le point d'engager des capitaux dans les mines de phosphates, d'amiante, etc, iront certainement les placer dans d'autres pays. Et ces capitaux qui auraient donné un nouvel essor à l'exploitation de nos mines seront perdus pour nous, grâce à la loi malheureuse adoptée à la dernière session.

SA MAJESTE LE CZAR

Sous ce titre, la Vérité publie un article très mordant relatif aux démêlés de la Justice avec M. Mercier.

Voici cet article :

La Justice vient d'entrer dans la sixième année de son existence. Bien que nous soyons parfois dans l'obligation de différer d'opinion d'avec notre confrère, nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Dans le moment actuel la Justice traverse une crise : ce n'est plus un secret pour personne. M. Mercier, qui paraît avoir adopté l'adverse mahométane : *Crois ou meurs*, a entrepris d'écraser l'organe de M. Pelletier parce que celui-ci veut conserver son indépendance vis-à-vis du gouvernement. Aux yeux de Sa Majesté le czar, c'est là un péché sans rémission. Il lui faut une presse platement servile, comme l'Electeur ; il lui faut du gros encens et beaucoup ; il lui faut des courtisans qui le flattent et le louangent sans cesse, non point de véritables amis qui disent la vérité. C'est pourquoi il a juré la mort des journaux qui tout en donnant un appui général au cabinet provincial, refusent de dire *amen* quand même et toujours.

La Justice est publiée par Belleau et cie. Cette compagnie qui est composée de MM. J. F. Belleau et Ernest Pacaud, a reçu naguère du czar un ukase en vertu duquel elle doit choisir entre la publication de la Justice et les impressions du gouvernement. Naturellement, Belleau et cie optent pour les impressions ministérielles. De là, les embarras de la Justice.

Nous espérons que ce journal sortira de l'impasse où sa Majesté a voulu le faire périr, et qu'en sortant il trouvera toute son indépendance.

Il devient de plus en plus évident que la presse ne saurait être vraiment utile qu'à la condition d'être parfaitement libre de toute attache qui gêne son indépendance.

Notes Politiques

La nouvelle de la dissolution a mis tous les politiciens en verve et partout on s'occupe de l'organisation.

Le district des Trois-Rivieres, comme par le passé, restera fidèle au parti conservateur.

Montréal et les cantons de l'est donneront une majorité conservatrice aussi forte qu'en 1887 et l'on espère reprendre quelques comtés dans Québec.

Les conservateurs d'Ontario prétendent remporter une majorité de 20 à 25 députés. Manitoba sera divisé également. Les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie resteront ministériels en masse.

Le cabinet se croit certain de gagner de nouveaux sièges au Nouveau-Brunswick et de conserver ceux qu'il possède dans la Nouvelle-Ecosse. Sir Chas. Tupper doit arriver samedi prochain pour diriger la campagne dans les provinces maritimes.

L'hon. M. Mercier a remis voyage en Europe à plus tard dans le but de combattre le gouvernement fédéral dans la présente campagne.

Courrier

La lutte municipale à Montréal s'est terminée par la victoire de l'hon. M. McShane qui a été élu maire par 5,000 voix de majorité sur son concurrent M. Jacques Grenier.

Nous apprenons avec regret la mort de M. F. X. Prieur ancien inspecteur des pénitenciers, arrivée dimanche à Montréal.

M. Prieur a joué un rôle important dans les troubles de 1887 pendant lesquels il fut fait prisonnier et exilé en Australie. A son retour il fit un riche commerce pendant plusieurs années jusqu'au moment où il entra dans le service civil. C'était un des intimes amis de sir George Etienne Cartier.

M. Prieur était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants : Quatre filles et cinq garçons. Arthur,

avocat à Trois-Rivieres ; Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest ; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal hier.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

M. Crispi le fameux premier ministre révolutionnaire et anticatholique d'Italie a été défait sur une question de tarif et vient de résigner avec son cabinet.

C'était un des plus grands ennemis de la papauté.

Notre excellent confrère du *Courrier du Canada* vient d'entrer dans sa trencinquième année d'existence.

Ce valeureux champion de la cause conservatrice a les plus beaux titres aux sympathies et à l'encouragement du public.

Nous lui offrons nos félicitations les plus cordiales et nos meilleurs souhaits.

L'industrie Laitière

C'est avec une vive satisfaction que nous apprenons qu'à la recommandation du ministère de l'agriculture le gouvernement fédéral a décidé d'établir dans tout le pays des écoles pour l'enseignement de cette industrie.

Le projet sera mis à exécution cette année même, sous la direction du professeur Robertson, un des hommes les plus compétents de l'Amérique. Les but à atteindre par établissement de ces écoles est multiple, mais le principal, pour le moment, sera d'encourager la fabrication d'hiver par l'influence de l'exemple et du succès commercial. Ces écoles seront ouvertes à tous, mais elles sont plus spécialement destinées aux fabricants et aux cultivateurs.

Les résultats le plus direct qu'on en attend est une amélioration dans la qualité du fromage, par l'adoption d'un mode de fabrication uniforme mais en même temps, ces écoles devront être le point de départ d'une ère nouvelle dans la fabrication du beurre. C'est dans cette branche de l'industrie agricole que le Canada est surtout arriéré.

Le gouvernement fera aussi à ses frais plusieurs expéditions de beurre en pays étranger et le résultat de ces opérations sera publié avec le prix de revient et le prix de vente, de sorte que les cultivateurs auront sous les yeux tous les renseignements nécessaires.

Le siège de ces écoles sera transporté d'un district à un autre à mesure qu'elles auront atteint le but auquel elles sont destinées.

Cette décision du gouvernement est une œuvre essentiellement utile et pratique qui reçoit l'approbation de toutes les associations laitières du Canada et dont on doit attendre les plus beaux résultats.

Nous espérons que dans la province de Québec, on verra à ce que les cours soient donnés en français et nous faisons un appel tout particulier à nos compatriotes des campagnes pour qu'ils profitent, dès le début, des avantages qui leur seront offerts, dans une carrière où ils peuvent lutter à armes égales avec leurs concitoyens d'autres origines.

Nouvelles d'Ottawa

La nouvelle de la dissolution n'a surpris personne. Les ministres partent dans quelques jours pour leurs provinces respectives.

Sir Charles Tupper dirigera la campagne dans la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Colby est parti de Liverpool pour le Canada le 31 janvier.

La presse associée a été autorisée à déclarer que Sir John se présentera dans Kingston seulement.

Le cabinet restera pour le moment tel qu'il est actuellement.

Sir John adressera la parole à Toronto, Hamilton, Kingston, Ottawa et Montréal.

L'opinion générale est que Sir John a fort bien fait de faire faire les élections générales en ce moment-ci.

L'honorable M. Costigan partira d'Ottawa vendredi prochain après-midi, passera le dimanche à Edmundstowa, N. B., et se rendra à un grand banquet mardi, à Grand Falls. Il restera là jusqu'au douze et visitera ensuite les différentes parties de son comté.

Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron irigeront la campagne dans les districts

des Trois-Rivieres et Québec.

L'hon. M. Chapleau est chargé avec l'hon. M. Colby du district de Montréal et des Cantons de l'Est. Tous les ministres prétendent qu'ils sont beaucoup plus sûrs du succès qu'ils ne l'étaient en 1887 et Sir John compte sortir victorieux de la lutte avec une majorité de 60 à 70.

Au Conseil de Ville

La question d'une concession en terre et en argent à la *Dominion Live Stock Co* est venue de nouveau devant le conseil municipal, lundi soir. Le conseil a passé une résolution offrant à cette compagnie ou à toute autre compagnie qui s'oblige à établir en notre cité des enclos à bestiaux et à faire l'expéition du bétail, les avantages suivants :

1^o Exemption de taxes ;

2^o 25 acres de terre à prendre dans la commune ;

3^o Des enclos et bâtisses pour une valeur de \$5,000 ;

4^o Concession gratuite du terrain jusqu'à concurrence de 75 acres ; à mesure que la compagnie en aura besoin ;

5^o Propriété du terrain après 10 ans.

Cette compagnie devra s'obliger à expédier annuellement 10,000 bestiaux.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité du conseil.

Au Séminaire

Lundi le 9 du courant, il y aura au séminaire de cette ville une grande soirée dramatique et musicale en l'honneur de M. le Supérieur.

On y exécutera le drame si émouvant d'Edouard le Confesseur."

Prix d'admission, 25 cts. Portes ouvertes à 7 heures.

On pourra se procurer des billets chez MM. P. V. Ayotte et Ed. S. de Carufel, libraires.

Les messieurs du clergé sont spécialement invités d'y assister.

Nouvelles Locales

Les raquetteurs de Holyoke ont été reçus hier en grande pompe à leur arrivée de Montréal par le train du midi.

Nos Clubs St-Jean Baptiste et St Maurice en uniforme ainsi que son Honneur le Maire et plusieurs des principaux citoyens sont allés leur souhaiter la bienvenue à la gare.

Le défilé, musical en tête, de la gare à l'Hotel de Ville a été splendide.

Il y a eu réception officielle des visiteurs par les autorités municipales à l'Hotel de Ville.

Hier après midi un brillant concert a été donné en leur honneur.

La journée s'est terminée par un brillant banquet dans la grande salle de l'Hotel de Ville, auquel ont été prononcés d'éloquents discours.

Nos hôtes partent à midi pour Québec. Ils paraissent enchantés de leur visite.

Nous apprenons avec plaisir qu'un élégant édifice sera bientôt érigé sur le terrain vacant qui se trouve entre le bureau de poste et le bloc Balcer, rue Notre-Dame.

Ce terrain appartenant à l'Amirauté avait été mis pour 99 ans à la disposition de la municipalité. Cette dernière qui n'en avait pas tiré parti jusqu'à ce jour, a transporté ses droits d'occupation à la Banque d'Hochelega qui s'est engagée de faire construire au printemps, pour ses bureaux, un élégant édifice de la valeur d'une dizaine de mille piastres.

Ce sera un ornement pour notre rue principale tout en rapportant à la municipalité un revenu convenable sous forme de taxe foncières. D'un autre côté c'est une excellente affaire pour la Banque d'Hochelega qui aura ainsi d'élégants bureaux dans un des plus beaux site de la ville.

Nous avons eu mardi une forte bordée de neige qui a rempli les chemins de la campagne, sans néanmoins arrêter les communications.

S'il faut croire le quelle proverbe qui dit qu'à la Chandeleur la neige est à la moitié de sa hauteur, nous devons nous attendre à avoir beaucoup plus de neige cette année que l'année dernière.

AVIS AUX MERE—Le SIROP CALMANT DE MME WISLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Wislow" et ne prenez aucune autre préparation.

A Shawenegan

Samedi, le 31 janvier dernier, les paroissiens de Shawenegan ont causé une agréable surprise au Révé. M. Adélar Bellemare, leur ancien vicaire et aujourd'hui curé de St Elie. Un certain nombre de paroissiens de Shawenegan accompagnés de leur curé, le Révé. M. Ch. Bellemare, sont allés lui présenter un magnifique harmonium sorti des ateliers de la maison "Cornish and Frère," de Washington, en reconnaissance des services qu'il a rendu à la paroisse de Shawenegan durant les six années qu'il y a exercé son vicariat. C'est au milieu de l'émotion que M. le curé de St Elie a su trouver de si bonnes paroles pour remercier les donateurs. Le temps s'est partagé entre la causerie, le chant et la musique et cette journée a passé emportant avec elle les derniers accents d'une harmonie passagère mais laissant dans nos cœurs des impressions qui ne s'effaceront pas, et nous garderons longtemps les souvenirs que laissent dans les âmes bien faites ces petites fêtes de famille dont le cœur fait à vrai dire tous les frais.

UN TÉMOIN.

Le Canada-Français

Le rédacteur-en chef du Monde, de Paris, au cours d'un excellent article écrit sur notre pays de très aimables choses. Lisons :

Aux "veillées", il n'est point rare de voir un père de famille entouré de vingt bambins des deux sexes. C'est la vie primitive avec sa fraîcheur et son honnêteté; c'est la "famille souche" telle que l'a décrite M. le Play. L'histoire de ces ménages ne varie guère: Jean et Suzanne se sont plu, leurs parents les ont fiancés, et quelques mois plus tard, le curé preside à leurs "épousailles". Arrivent les enfants; c'est pain béni! Vingt ans s'écourent, et les grands font sauter les petits en maillot. La coutume du vingt-cinquième n'existe qu'au Canada; elle en est l'expression vivante. Mettre à la charge du clergé le vingt-cinquième enfant d'un même ménage, le fardeau ne semble-t-il pas bien léger pour l'Eglise? "Eh! mon Dieu! nous dit un voyageur—le Benjamin de vingt-quatre frères n'est pas un mythe au Canada. C'est que, depuis 1763 les Canadiens, de 63,000 qu'ils étaient, sont devenus 2 millions, et qu'ils ont augmenté d'environ trente fois leur contingent primitif, tandis que la France doublait à grand-peine.

Les Canadiens sont restés fidèles aux vieilles mœurs; on chante en chœur chez eux les anciennes chansons d'autrefois. Un savant musicien du pays, M. Ernest Gagnon, nous a gravement fait don d'un recueil de Chants populaires du Canada qu'il a pieusement colligés de village en village; ce qui caractérise par-dessus tout ces chants, c'est qu'il sont expurgés des allusions lascives dont sont trop souvent contaminées les versions françaises. Aussi la Muse canadienne nous semble-t-elle devoir être comparée à cette exquise Académienne Evangéline que le poète Longfellow nous présente "descendant le dimanche matin la grand-rue du village, son chapelet et son missel à la main, avec son bonnet normand, sa jupe bleu et ses pendants d'oreilles apportés de France au bon vieux temps et transmis depuis en héritage de mère en fille". Le même poète nous dépeint le père d'Evangéline, le vieux fermier Bénédicte, "fredonnant des chansons et des noels qu'au temps jadis ses peres avaient chantés avec lui dans leurs vergers normands". Mais, pour se faire une juste idée de ces bonnes et savoureuses mœurs canadiennes, il faut lire, dans l'ouvrage de Philippe Aubert de Gaspé, les Anciens Canadiens, les chapitre intitulés: Un souper chez un seigneur canadien, le Manoir d'Haberville, la Fête de Mai, tableaux curieux de cette féodalité patriarcale qui a subsisté même chez nous, malgré la loi, dans les provinces éloignées du centre jusqu'à la révolution de 1830.

Ainsi, à la fête de Mai, l'on voit le seigneur et sa famille, les principaux habitants, les paysans et les serviteurs, réunis aux trois tables dressées dans le manoir, ctonner tour à tour de vieux refrains français, à commencer par le seigneur d'Haberville et en finissant par le père Chouinard, vieux soldat de la guerre de Sept-ans. Les formulettes enfantines sont non moins bien conservées que les noels et les cantiques. Dans son recueil, M. Gagnon exprime avec une vivacité ingénue, le plaisir qu'il éprouva un jour en retrouvant dans le recueil de Champ-fleury ces refrains naïfs, ces mille verbiages d'enfants que tous les Canadiens répètent sur les genoux de leurs mères, le long des grands chemins ou sur les bancs de l'école. "Quelle joie, s'écrie-t-il, d'apprendre que Pinard et la balance et Monte-éshell, monte là, sont sur les lèvres de tous nos petits cousins d'outremer! En présence! En présence d'une telle découverte, je ne sais pas si c'est la France qui est devenue canadienne." "Je l'espère, il y a quelque temps, dit encore M. Gagnon, que dans le Berry, en France, on chante une berceuse dont voici les paroles :

Dodo, berline
Sainte Catherine
Endormez ma p'tite enfant
Jusqu'à l'âge de quinze ans,
Quand quinze ans seront sonnés,
Il faudra la marier.

Au moment où je lissais ces lignes, ici, à Québec, j'entendais une bonne d'enfants

qui chantait chez moi dans la pièce voisine :

Sainte Marguerite,
Veillez ma p'tite,
Endormez ma p'tite enfant
Jusqu'à l'âge, etc.

Puisse ces refrains vibrer longtemps encore aux "veillées", chez le fermier canadien, comme le fidèle et inoubliable écho du romancier gaulois!

CHRISTOPHE COLOMB.

Nos dépêches ont fait connaître la résolution prise par le gouvernement espagnol de prendre l'initiative de la célébration de l'anniversaire du centenaire de la découverte de l'Amérique.

C'était un devoir et c'est un droit pour l'Espagne, dit à ce sujet le journal La Liberté, d'assumer toute entière la gloire de cette entreprise, à laquelle elle n'a besoin d'associer ni le Portugal, ni l'Amérique; le Portugal parce qu'il a rempli dans cette œuvre un rôle secondaire et l'Amérique parce qu'elle n'y a joué qu'un rôle purement passif. Peu importe que Christophe Colomb fut Génois ou Corse; il est devenu Espagnol par ce fait même que c'est l'Espagne qui lui a fourni les moyens de découvrir un monde, là où ce navigateur ne cherchait qu'un passage plus facile que celui du Cap, pour aller chercher des épices dans les Indes. C'est bien un document espagnol que cette carte informée déposée au musée de la marine à Madrid et sur laquelle le hardi navigateur a tracé la marche aventureuse de ses vaisseaux. L'Amérique a donné à l'Espagne beaucoup d'or, mais elle l'a ruinée en l'épuisant d'hommes et d'énergie vitale.

Le moins que l'Espagne puisse retirer aujourd'hui de ces sacrifices, c'est une gloire qu'il serait puéril aux Yankees de vouloir partager avec elle. Jusqu'à présent, les Espagnols ne se sont souvenus de Colomb que pour faire des phrases, et quand il s'est agi d'assurer la conservation du monument historique où l'illustre marin trouva un protecteur, il a fallu que le duc de Montpensier en fit les frais. Assez de rhétorique et de tirades; le moment est venu de consacrer, par quelque fondation utile et durable, le souvenir de cette date mémorable dans les fastes de l'humanité.

LA MALADIE REGNANTE

La rougeole

(Du Journal d'Hygiène Populaire)

La rougeole a fait avec l'hiver sa réapparition à Montréal. Cette maladie est loin de présenter ce caractère bénignité que lui attribue bénévolement le public. La rougeole si bénigne qu'elle peut se présenter, peut devenir grave et même mortelle par ses complications. C'est pourquoi il est toujours bon de mettre le malade dans de bonnes conditions hygiéniques pour favoriser la guérison.

Cette année la rougeole emprunte un caractère de malignité assez remarquable. Dès le début les convulsions compliquent souvent la maladie. On observe fréquemment à sa suite, la diphtérie, la bronchite, l'inflammation des poumons, le nomophagène de la bouche, des oreilles, etc.

Une chose que nous devons savoir et surtout bien se rappeler, c'est que la rougeole est une maladie éminemment contagieuse, et cela dès le début. L'hygiène préventive est donc d'une haute importance. L'isolement du malade est d'une absolue nécessité, ainsi que l'éloignement de tout enfant qui n'en a pas encore subi les atteintes. Ici il faut réagir contre ce préjugé ridicule qui considère la rougeole comme une affection que doit avoir tous les enfants. C'est véritablement du fatalisme musulman ou indou que de sacrifier ainsi au destin, et indigne d'un esprit bien pensant.

Le froid, l'encombrement, la mauvaise alimentation font généralement de la rougeole une maladie très grave, qui tue dans des proportions considérables.

La rougeole atteint surtout les enfants de 2 à 10 ans. L'incubation de cette maladie est de onze jours environ, pendant laquelle rien n'est changé dans l'état de celui qui en est atteint. L'éveil en est donné par le rhume de cerveau, du larmoiement et un léger catarre de la gorge qui entraîne un peu de toux, enfin par un mal de tête, un malaise général et de la fièvre. Du troisième au quatrième jour apparaissent à la face et au coup des taches rouges ressemblant à des morsures de puce, qui sont réunies en groupes irréguliers. L'éruption croît pendant deux jours pour décroître ensuite.

Le malade doit être placé dans une chambre bien aérée et convenablement chauffée. Le froid est une des principales causes des complications de la rougeole. Les prescriptions du médecin seront scrupuleusement observées.

Il est bon, quand la peau se dépouille de son épiderme, durant la convalescence, de la graisser pour empêcher que les pellicules deviennent une source de contagion en se pulvérisant. La convalescence exige une grande surveillance. On doit se prémunir contre le froid et l'humidité. Durant les saisons d'automne d'hiver et du printemps, le malade gardera la maison pendant trois semaines après la guérison. Les parents ne sauront prendre trop de précautions quand il s'agit de la santé de leurs enfants.

DR J.-I. DESROCHES.

Le Scientific Américain

La Revue la plus populaire du monde

FONDÉE EN 1845

Hebdomadaire.....\$3.00 par année

Cette revue périodique sans rival, qui vient d'entrer dans sa quarante-sixième année d'existence, continue à maintenir sa haute réputation et à la plus grande circulation qu'ait jamais atteinte aucune autre publication scientifique. Chaque numéro contient seize grandes pages bien imprimées, élégamment illustrées; elle présente sous une forme populaire un registre descriptif de progrès les plus nouveaux, les plus intéressants et les plus importants réalisés dans toutes les branches et des arts utiles, embrassant la Biologie, la Géologie, Minéralogie, l'Histoire Naturelle, la Géographie, l'Archéologie, l'Astronomie, la Chimie, l'Electricité, la Lumière, la Chaleur, le Fémé, Mécanique, les mines, la Construction, des Navires, la Marine, la Photographie, la Technologie, les manufactures, les industries, l'Hygiène, l'Agriculture, l'Aorticulture, l'Economie, Domestique, la Biographie, la Médecine, etc. On y trouve une somme énorme d'informations sur ces divers sujets et autres qui s'y rattachent, le tout abondamment illustré par des gravures.

Les Travaux du Génie les plus importants des M. chimes et les Manufactures, au pays et à l'étranger sont représentés et décrits dans le SCIENTIFIC AMERICAIN.

Cette publication abonde en sujets nouveaux et intéressants livrés à la discussion et à la pensée ou aux expériences. Elle tend à orner l'esprit; elle encourage l'effort personnel, l'activité et le développement; elle fournit des centaines de suggestions utiles pour le commerce, et pour les occupations simples, légères et profitable. Elle favorise l'industrie, le Progrès, l'Épargne et développe l'intelligence partout où elle circule.

Le SCIENTIFIC AMERICAIN devrait trouver place dans toutes les Résidences, les Boutiques, les Ecoles ou Bibliothèques, et dans tous les Bureaux, Les Ouvriers, les Contre-maitres, les Ingénieurs, les Surintendants, les Directeurs, les Présidents, les Fonctionnaires, les Marchands, les Fermiers, les Instituteurs, les Editeurs, les Avocats, les Médecins, les Membres du Clergé, le Peuple dans tous les chemins de la vie tireront un grand profit de la lecture assidue, du SCIENTIFIC AMERICAIN.

C'est un instituteur pour la jeunesse qui en obtiendra des avantages particuliers. Faites-en l'expérience. Prenez un abonnement pour vous même, il vous donnera des idées précieuses; prenez un abonnement pour vos fils, il leur enseignera à avoir confiance en eux mêmes; prenez un abonnement pour vos ouvriers, il leur sera un agréable compagnon et un conseiller dans leurs travaux; prenez un abonnement pour vos amis, elle leur fera vraisemblablement connaître le côté pratique de la vie.

MUNN & CIE, EDITEURS,
361 BROADWAY, N.-Y.

Terrible explosion à Belœil

Un accident terrible est arrivé jeudi vers midi à Belœil; la fabrique de poudre a fait explosion. A ce moment deux hommes travaillaient à la poudre dans la bâtisse même, un M. Lemoine et un M. Baudry. Beaucoup de personnes attirées par le bruit, se rendirent sur le lieu du désastre et une trentaine travaillèrent pour retrouver le cadavre de Lemoine enseveli dans les décombres. Ce n'est que vers trois heures qu'ils ont pu découvrir quelques morceaux de chair, le tout ne pesait pas trois livres; c'est tout ce qu'on a pu trouver.

Lemoine était âgé de 29 ans, marié et père de quatre enfants. Quant à Baudry, il est affreusement brûlé et on s'attend à sa mort de minute en minute. Ce dernier a une trentaine d'années, est marié et père de famille.

Il y a deux ans le même accident est arrivé à la même place et deux hommes, Favreau et Doucet se sont fait tuer instantanément.

Il ne faut pas demander si lors de l'accident le choc a été terrible; il s'est fait ressentir dans les deux villages de St-Hilaire et Belœil. Ce qu'on trouve extraordinaire c'est qu'il y avait dans la Bâtisse où l'explosion a eu lieu deux tonnes de niérog icérine qui n'ont pas été dérangées, et, à trois pas de là, la terre se trouve creusée à une profondeur de vingt pieds. Des gazons énormes de terre gelée ainsi que des fragments de la bâtisse ont été lancés à au-delà de trois arpents.

Attention! Attention!!

A. TOUSSAINT & CIE, QUÉBEC.

Messieurs les médecins, pharmaciens et épiciers, recevront chacun une bouteille de notre nouveau vieux Rye de 5 ans, J. B. A. T., qui est bien supérieur à celui que nous vendions antérieurement. Nous ne sollicitons leur patronage que s'il est reconnu supérieur à n'importe quelle marque du même âge.

Les acheteurs pourront reconnaître ce nouveau vieux rye par la capsule qui est dorée et rose, l'étiquette étant la même qu'auparavant.

A ceux qui ont de notre ancien Rye en magasin nous leur ferons une réduction comme si c'était du Rye ordinaire pourvu qu'ils en achètent du nouveau.

Si quelques personnes ne recevaient pas leur bouteille, soit par oubli ou autrement nous les prions de bien vouloir nous en avvertir, car nous désirons que tous y goûtent. Les particuliers pourront venir le goûter à nos entrepôts, 27 rue Notre-Dame, Basse-ville. Nous leur prédisons à l'avance qu'il le prendront plutôt pour de l'eau-de-vie, que pour du Rye. Nous défions qui que ce soit d'offrir un meilleur article, tant que pour la qualité et le goût. Aucune essence soit chimique ou autrement entre dans sa confection. Comme nous désirons qu'il soit employé pour des fins médicales, (étant aussi bon que l'eau-de-vie) Nous invitons tous les médecins à se rendre à nos entrepôts; nous en fabriquons devant eux, car nous désirons enlever tout préjugé, comme il arrive malheureusement trop souvent, pour ce qui est fabriqué à Québec.

A vendre en gros chez A. Toussaint et Cie 27, rue Notre-Dame.

N. B. Encore une fois, pas de préjugés; goûtez-le s'il vous plait avant de le commander. N'oubliez pas que tous les Ryes sont fabriqués dans le pays et que chaque manufacturier a sa manière particulière. Pourquoi ne pourrions nous pas le fabriquer aussi bien à Québec qu'ailleurs?

W. H. BAILEY, agent
Trois-Rivières.

PRETS D'ARGENT

Sur signatures solvables, escompte de valeurs commerciales à 3 et 6 mois, intérêt 50/100 l'an, discrétion garantie. On traite avec l'ancien. Ecrire en joignant la réponse franco P. O. Box 1553, Montréal.

11 Dec. 1890.

C. W. ROCHELEAU

Agent Général d'Assurance

TROIS-RIVIERES.

- Agent pour la "Royale" Anglaise.
- "North-British & Mercantile."
- "Guardian."
- "Lancashire."
- "British America."
- "Sun" Vie et accidents.

Les Compagnies d'Assurance Anglaises ci-haut mentionnées sont les plus Fortes du Monde Entier.

Tout sous le rapport du Capital et des Fonds Investis en Canada, que du surplus de l'Actif sur le Passif, elles offrent aux assurés des garanties offertes par aucune autre compagnie d'assurance contre le feu.

Les polices sont érites dans les deux langues, et les pertes sont réglées avec libéralité et payées promptement.

Une attention spéciale est accordée aux polices émises sur les Moulins, Bois de Scierie, etc., et aux polices émises comme sûreté collatérale.

NOTE.—We pay a special attention to policies issued on Mills, Deals and Sawen Lumber, &c., and to policies issued as collateral security.

Bureau: 3 rue Alexandre. Boite P. O. 256.



ETABLIS EN 1877

Cet Etablissement est le plus grand et le mieux situé de la cité et renferme un immense stock d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Grains, Farine, Gaires, Vaisselles, Verres, Argenteries, Articles de Fantaisies, Raquettes etc, etc.

VENTE en GROS et DETAIL

au plus bas prix, du marché Messieurs les Marchands et tous ceux qui achètent en gros trouveront de grands avantages à cet splendide Etablissement.

L. T. CORMIER,

Rue St Antoine Nos 35, 37, 39 et 41.

Téléphone No. 2. Trois-Rivières

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

L. P. ST PIERRE,

Le soussigné vendra par encan public, vendredi le 13 février 1891 à dix heures, au magasin du failli, Nos. 12 et 14 Rue St Georges, les biens meubles composant l'actif du dit failli, comme suit, savoir :

Fonds d'épicerie et liqueurs.....	754 13
Fixtures.....	66 05
Dettes de livres.....	849 49
	\$1,669 67

L'inventaire et la liste des dettes actives sont déposés au bureau du curateur. Le magasin sera ouvert la veille de la vente. Pour toutes autres informations, s'adresser à

F. VALENTINE, Curateur,
No. 188 Rue Notre-Dame
Trois-Rivières,

JOHN RYAN,
Encanteur.

PROVINCE DE QUÉBEC
District des Trois-Rivières,

Cour Supérieure

In re

NARCISSE RIVARD, curateur à la succession vacante de feu François Xavier Guillet.

Requérant.

Avis est par le présent donné que conformément à une ordonnance de l'Honorable J. B. Bourgeois, l'un des Juges de cette Cour, il y aura le treize février prochain (1891) à dix heures de l'avant midi, en la Salle des Audiences au Palais de Justice en la Cité des Trois-Rivières, une assemblée des créanciers et intéressés dans la succession de feu François Xavier Guillet en son vivant député-pronotaire de la dite Cour pour le dit district aux fins d'autoriser s'il y a lieu, le dit Narcisse Rivard curateur, à vendre suivant les formalités de la loi et aux charges et conditions qui pourront alors être fixées, l'immeuble suivant, dépendant de la succession vacante du dit F. X. Guillet, savoir le numéro huit cent vingt des plan et livre de renvoi officiel du cadastre d'enregistrement pour la dite Cité.

Trois-Rivières 31 Janvier 1891

LOTTINVILLE & DESLÉVES,

Protonotaire Cour Supérieure

District des Trois-Rivières

R. S. COOKE,

Proc. du Requérant

A vendre à Sainte-Anne de la Perade.

DEUX BELLES TERRES SITUÉES AU CHEMIN DU VILLAGE, à 3 arpents de l'église et à 7 arpents de la gare du chemin de fer, contenant près de 2 x 50 arpents chacune, dont 40 arpents de long-mûre en culture et le reste en beau bois de hêtre; unies, sans roche et de première qualité pour l'agriculture; comprenant 2 bonnes maisons en pierre de 35 x 50 pds, 2 autres maisons en bois dont l'une à 2 étages de 28 x 30 pds, 4 granges et étables de 30 x 100 pds, 2 autres granges de 30 x 36 pds, et 1 hangar de 30 x 30 pds. Le tout en parfait ordre.

— AUSAI —

Des lots à bâtir, avantageux pour l'établissement des manufactures et l'agrandissement du village. Des animaux "Holstein" et "Ayrshire", chevaux, poney, instruments d'agriculture, des terres en bois de hêtre et de s. rentes seigneuriales.

Conditions faciles. Vente séparément au gré de l'acheteur.

Pour autres informations, s'adresser à

Mme TREMBLAY,

Ste-Anne de la Perade,

Co. Champlain.

M. Judd & Fils

MARCHANDS A COMMISSION

ET COMMERÇANTS DE

FOIN ET DE PAILLE

Hangars à foin du Chemin de Fer B. & M.

(B. & M. R. Hay Sheds)

RUTHERFORD AVENUE—CHARLES-TOWN DISTRICT,

BOSTON, Mass.

Références données avec permission: Shoe and Leather National Bank, Boston; Trade National Bank, Boston; F. S. Davis, Esq., Cassier de la Third National Bank, Boston. 22 janvier 1891.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District des Trois-Rivières,

Cour Supérieure

No 311

ALICE MAYRAND de la paroisse de St Sylvere épouse de Zéphirin Champonx marchand du même lieu, autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

Le dit ZEPHIRIN CHAMPONX, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée contre le présent Défendeur. Trois-Rivières, 9 janvier 1891.

F. S. TOURIGNY,

Proc. de la Demanderesse

LA CORPORATION

DE LA

CITE DES TROIS RIVIERES

AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que le rôle de perception de la cité des Trois-Rivières est comblé et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné. Toutes personnes y mentionnées comme sujettes aux paiements des cotisations municipales et scolaires, soit requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans les vingt jours de cette date, sans avis ultérieur. Un escompte de SIX PAR CENTS s'ra accordé sur le paiement des cotisations municipales le ou avant le 7 février prochain.

L. T. DESAULNIERS,

Sec.-Trés. Corp. des T.-Rivières

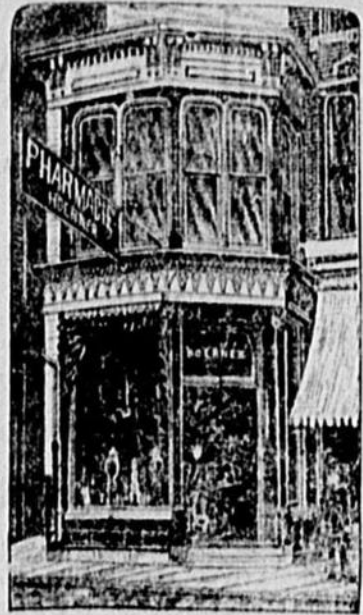
Hôtel-de-Ville

Trois-Rivières, 17 Janvier, 1891.



A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, and Trade Names. MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

PHARMACIE



HOERNER

PHARMACIE HOERNER

La plus jolie du Canada au MAGASIN BLANC

No. 6, DES FORGES

(Porte voisine de M. Jos. Godin & Fils)

24 année de pratique, établie à Trois-Rivières depuis 18 ans.

AVIS

Un instrument (petite clarinette) appartenant à l'Union Musicale a été égaré la semaine dernière. Celui qui l'aurait trouvé recevrait une généreuse récompense en le rapportant au No 42 rue des Champs.

Ghs. Ed. de LOTTINVILLE,

Sec. U. M., T-R

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières. — Cour de Circuit, No 610 — James Ferguson Armstrong Ecuyer, Gentilhomme des cités et district de Montréal, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu l'Honorable James Armstrong en son vivant compagnon du très illustre ordre de St Michel et St George, de la cité de Sorel dans le District de Richelieu, Demandeur, vs. Jean Baptiste Champagne fils, de la paroisse de St Diodore, dans le district des Trois-Rivières, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières 21 Janvier 1891.

LOTTINVILLE ET DESILETS,

Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

BISQUIT DUBOUCHE & CIE
COGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin 8 juillet 1889.



La Chevelure, c'est la Santé!

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la Tête et fait disparaître les Pellicules. Il empêche la chute des cheveux et en favorise la croissance.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme remède et cosmétique particulièrement aux enfants.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un rinçant et un frottement. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, ébénistes, la boutique.

S. LACHANCE, seul propriétaire, 158 et 160 Rue Ste-Catherine, Montréal.

Agent R. W. WILLIAMS, Pharmacien des Trois-Rivières coin des Rues Notre-Dame et du Platon.

POUR GRAMPES, COLIQUES et toutes les Maladies des Intestins, servez-vous du



DE PERRY TAVIS

25c LA BOUTEILLE.

Médecine et Nourriture Combinaées

EMULSION

à l'huile de Foie de Morue et Hypo de Chaux et Soda

Augmente la Force, renforce les Poumons et les Nerfs.

SPENCER'S CHLORAMINE PASTILLES

Pour calmer et renforcer la voix. Elles guérissent les enrhumements et les maladies de la gorge.

Prix, 50c la bouteille.

AUX MERES PALMO-TAR SOAP

(SAVON PALMO-GOUDRON)

Est indispensable pour le bain, la toilette et surtout pour les enfants pour nettoyer le corps et éviter les puces.

Le meilleur Savon connu pour les Bébés. PRIX, 25 Cts.

HUILE DOREE

Cette préparation nouvelle, qui se recommande déjà par le grand nombre de personnes qui s'en sont servies, Empêche la chute des cheveux et aussi la Gai-rison des pellicules sur le cuir chevelu.

Toute personne qui commence à perdre ses cheveux en arrête la chute. Il s'agit pour cela que de suivre la direction qui est sur la bouteille.

PREPAREE PAR

Mme Vve E. HAMEL,

LEWIS, E. U

Dépôt à Trois-Rivières chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, coin des Rues Notre-Dame et du Platon. Dépôt à Québec chez Mlle CATELLIER, coin rues Desfossés et de la Chapelle, Saint-Roch.

BON MARCHÉ

POUR ARGENT COMPTANT.

TERRAIN à vendre, connu sous le nom de la "Ferme Swezey," dans le haut de la rivière St-Maurice, et trois lots de terrains, en bois debout bien boisés, vis-à-vis de la ferme ci haut mentionnée, dans le township Turcotte, sur la grande rivière St-Maurice.

S'adresser à

LUCKEROFF & FRÈRE, Rue du Platon, Trois-Rivières

LA MERVEILLE DU SIECLE!



NOUVELLE TEINTURE AMÉLIORÉE

POUR TEINDRE CHEZ SOI. L'Eau seulement est nécessaire pour l'employer.

10c le paquet. En vente partout. Si votre marchand ne les a pas en stock, adressez-vous directement aux fabricants.

J. S. ROBERTSON & Cie Montréal.

Terre à Vendre

Une magnifique propriété, située dans le bas du rang St-Jean, de la paroisse de St-Maurice, comté de Champlain. Cette terre est moitié en culture et moitié en bois, mais toute prête à être mise en état de culture; elle a 3 arpents de large par 20 de longueur, avec une bonne maison, grange, etable et dépendances.

Le tout en très bon ordre. S'adresser au soussigné sur les lieux. JEAN GAUTHIER,

1 Octobre 1890.

Dr A. LANTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE,
24 Rue Des Forges
TROIS-RIVIERES
(Vis-à-vis le Marché)

— SPÉCIALITÉ —
POSE DES DENTS ARTIFICIELLES.
PLOMBAGE DE TOUTE SORTE.
EXTRACTION DES DENTS OU RACINES.
25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.)

CHLOROFORME ETHER.

Conditions les plus avantageuses.

25 décembre 1885

MORRHUOL

DE CHAPOTEAUT.

Principes Actifs Extraits

DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Le Morrhuel est contenu dans des petites capsules solubles, dont chacune représente une cuillerée à thé d'Huile de Foie de Morue.

NI GOÛT, NI ODEUR.

MORRHUOL. Les expériences faites dans les hôpitaux, et son usage suivi ont prouvé que le Morrhuel est plus efficace que l'Huile de Foie de Morue, et que la Bronchite, le Rhume, les Sueurs Nocturnes, les Maux de Poitrine et les Maux de Gorge cèdent à son influence.

LES ENFANTS PALES et Débilés, sans appétit, et ceux qui sont atteints de Maladies de la Peau, Scrofules, Rachitisme, Contre, Plaies Suppurées dans le Cou, et qui sont continuellement sans Sommeil et sans Repos, trouvent dans le MORRHUOL les propriétés curatives et calmantes qui réclament ces affections; du reste l'accroissement de l'appétit et

LA SANTÉ FLOISSANTE et surtout rapidement les effets vraiment extraordinaires de ce remède. (1)

100 CAPSULES DE MORRHUOL: PRIX \$1.00.

Les vendeurs: Pharmaciens, Grociers, Charcutiers, Bouchers et Cuisiniers.

100 Capsules de Morrhuel: PRIX \$1.00.

100 Capsules de Morrhuel: PRIX \$1.00.

100 Capsules de Morrhuel: PRIX \$1.00.

100 Capsules de Morrhuel: PRIX \$1.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de \$5,000.00	\$5,000.00
1 do " " 2,000.00	2,000.00
1 do " " 1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de 500.00	2,000.00
10 do " " 200.00	2,000.00
30 Amouillis-morts	300.00
100 do " "	1,000.00
200 Mottes d'or	500.00
100 do " "	1,000.00
100 do " "	1,000.00
100 do " "	1,000.00
1000 Services de toilette	500.00
500 do " "	500.00
2607 lots valant	\$55,000.00
\$1.00 le Billet.	
11 Billets pour \$10.00	
Le tirage des billets sera fait le 15 Mars 1891.	
Le Secrétaire A. A. AUDET, Bureau: 19 Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.	

Le 43ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 18 Fev. 1891 A 2 hrs p. m.

VALEUR DES LOTS

\$55,000.00

Un immeuble de \$5,000

LOTTERIE Nationale de Colonisation

Sous le patronage de M. le Comte A. L. LA BELLE. Au profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de Québec Fonderie en Juin 1884, sous l'autorité de l'Académie d'Ontario, 32 V. C. Québec.

BUREAU DE POSTE

Trois-Rivières

22 Janvier 1891.

MALLES.	ARRIVÉE.	DEPART.
PAR CHEMIN DU PACIFIQUE		
Section Ouest.		
Express.		
Montréal et Ouest	12.15 P. M.	3.35 P. M.
Yamaché, Rivière du Loup, Maskinongé, Berthier et Sorel.	" "	" "
Etats-Unis Est et Ouest.	" "	" "
Ottawa	" "	" "
Section Est.		
Express.		
Québec et Est	4.20 P. M.	11.35 A. M.
Champlain	" "	" "
Batiscan et Ste-Anne la Pérouse	" "	" "
PAR GRAND TRONC		
Etats-Unis (Est)	10.00 A. M.	2.55 P. M.
St-Gregoire	10.00 A. M.	2.55 P. M.
Arthabaska et Cantons de l'Est Nicolet et LaBaie	" "	" "
PAR TERRE.		
Béancourt	8.00 A. M.	8.00 A. M.
Gentilly, St Pierre les Bequets St Jean D. C. et la Riv. sud.	" "	" "
St Maurice et St Narcisse	10.30 A. M.	1.00 P. M.
St Etienne	" "	" "
Shawenega, Forg. St Maurice	" "	" "
Valmont } mardi, jeudi, samedi	" "	" "
PAR CHEMIN DE FER DE NET		
Ottawa	8.00 A. M.	8.00 P. M.
Montréal	" "	" "
Q.ébec	" "	" "
Grandes Piles	4.20 P. M.	8.00 P. M.
St Tite	" "	" "
Lacl. la Tortue	" "	" "
Grand'Mère	" "	" "
Ste Flore	" "	" "

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 3.30 P. M. et 7.30 par chemin de fer de nuit.

Les lettres enregistrées doivent être malle 20 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P.

Trois-Rivières, 22 Janvier, 1891.

Lajoie & Frere

Marchandises-Sèches

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

No. 138 Rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES.



Il invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs.

Des malles sont attachées à l'établissement.

22 Octobre 1878.

On exécute à cet atelier toute espèce d'impressions, aux prix les plus modérés.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité du Comte de Champlain

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE CHAMPLAIN.

Ste Geneviève de Batiscan, le 5 Janvier 1891.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné par DAVID TANCREDE TRUDEL, Secrétaire-Trésorier du dit Conseil, que les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus, à l'enchère publique, en la paroisse de Ste Geneviève de Batiscan, au lieu ordinaire où le Conseil de Comté tient ses sessions, MERCREDI, LE QUATRIEME JOUR DE MARS prochain, à dix heures du matin, pour les cotisations et charges municipales dues sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente, savoir:

Noms des Municipalités.	Noms des propriétaires	Concession ou rang.	No. du Cadastre.	Etendue en arpents et perches.	Montant dth.
Municipalité de St Narcisse	Inconnu	2e rang	333		\$ cts.
Municipalité de St Tite	Hall, Price & Cie	St-Pierre nord	587		7 07 913
do	do	do	588	60	
do	do	do	589	60	
do	do	do	590	60	53 24
do	do	do	591	60	
do	do	do	670	927	
Municipalité de St Jacq. des Piles	H. Vallières	Makinacke Nd Rang A.	27, 28, 29, 30, 31, 32.	675	68 21
do	Thomas Bourival	Rang St Adolp.	330	80	23 15
do	John Charette	do	317	80	29 38

D. T. TRUDEL,

Secrétaire-Trésorier.



ENTERRONS LA

VIEILLE ANNEE

— EN PLAÇANT SUR SA —

FOSSE UNE COURONNE FUNERAIRE

Choisie parmi la GRANDE VARIÉTÉE en magasin à la PHARMACIE DES TROIS-RIVIERES, Coin des Rues NOTRE-DAME & DU PLATON.

Et rejoignons nos parents, nos amants et nos amis en leur présentant un joli CADEAU acheté à cette Pharmacie populaire ou l'on a en magasin un excellent, riche et superbe assortiment de CADEAUX DE HAUTE NOUVEAUTE et à des PRIX TRES MODIQUES.

UNE VISITE S'IL VOUS PLAÎT.

Faites vos liqueurs, vos pâtisseries, vos jelées, etc., avec les EXTRAITS vendus à cette pharmacie et excellez vos voisins qui n'en font pas usage.

L'Huile de Foie de Morue émulsionnée et COMBINÉE avec la QUININE et la PEPINE préparée par Williams est la préparation par excellence. En employer une fois c'est être plus que convaincu de sa supériorité. CINQUANTE centimes la bouteille.

Cette préparation d'huile est très agréable au goût et digère très facilement.



LE REMEDE SIROP SAINT CYR

Continue à tenir son rang comme le meilleur remède pour guérison de TOUX, RHUMES, GRIPPE, ETC.

25 CENTS LA BOUTEILLE.

Seul Fabriquant,

R. W. WILLIAMS

CHIMISTE.

Trois-Rivières, 9 Décembre 1890.

Donnera du Ton aux Nerfs,
Donnera de la Force aux Muscles,
Donnera de l'Embonpoint,

D. L. Emulsion.

Donnera de l'Appétit,
Donnera du Soulagement aux Consomptifs,
Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Poumons.

— LES —
REMEDES SAUVAGES
De J. E. P. RACICOT

ECLIPSANT

— LA —
SCIENCE MEDICALE
De notre siècle



PILULES MAGIQUES pour purgation.
GOUTTES ROYALES contre dyspepsie et brûlements d'estomac.
ONGUENT MYSTERIEUX contre le cils.
ONGUENT DE LORME contre le mal de matrice, points de côté, contusions et maladies de régions.
SIROP PECTORAL contre la toux, bronchite, rhume, consommation.
SPECIFIQUE contre le ver solitaire.
HUILE VENERIEUSE pour maladies secrètes.

Dépôt de nos remèdes dans tous les maisons ci-dessous: à Trois-Rivières, chez Maj. Lafontaine, No. 74 Rue St-Roch; Louis Dufresne, coin des Rues St-George et St-Philippe; J. A. Bédard, No. 61 Rue Niverville; L. H. Déné-haut, coin des Rues Deschamps et St-Pierre; chez Joseph Combe, à Ste-Angèle de Laval, P. Q.; chez Ed. Villeneuve, à Yamaché, P. Q. et chez B. Tremblay, à Nicolet, P. Q.

J. E. P. RACICOT,

HERBORISTE.

1134, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Feuilleton du JOURNAL.

LE TRESOR

DE

L'ILE DES FLIBUSTIERS

— Sans doute, sans doute, mon ami, répliqua la comtesse. Dieu lit au fond de mon cœur et il connaît mes pensées les plus intimes. Il sait combien une mère qui est heureuse par ses enfants, a de reconnaissance pour sa bonté. Cependant il est une chose qui ne manque pas de me donner quelque souci. Quand je regarde bien notre Rodolphe, il me semble qu'il n'a plus le teint aussi frais ni l'air aussi bien portant que l'année dernière, et je m'éffraie souvent à la seule pensée qu'il pourrait devenir malade, ou même peut-être...

— Mon Dieu, à quoi penses-tu donc là ma chère Anna ? interrompit vivement le comte en serrant la main de sa femme. Tu t'effraies sans le moindre motif et te livres à des craintes chimériques. Rodolphe n'a jamais été plus fort ni mieux portant qu'il ne l'est en ce moment. N'as-tu pas remarqué de quel vif éclat ses yeux brillent tout à l'heure quand je lui ai permis d'aller chasser dans la forêt ?

— C'est vraie, reprit la comtesse. Je dois avouer que je suis prompte à m'alarmer ; mais, quand je vois avec quelle sévérité tu forces ce pauvre garçon à travailler, quand je le vois cloué à ses livres pendant quatre ou cinq heures chaque jour, je ne puis me défendre de la pensée que cette vie sédentaire doit finir par miner la santé la plus robuste. Et pourtant Rodolphe a-t-il besoin de cela ? Nous n'avons pas d'autre fils que lui. Nous sommes riches. Dès lors, pourquoi...

— Arrête, chère Anna, interrompit de nouveau le comte en hochant la tête. Tu sais fort bien que nous sommes loin d'être riches ; car il n'est pas possible que tu aies oublié ce que je t'ai dit au moment où je recherchais ta main. Tu ne peux ignorer que je ne suis pas le seigneur, mais simplement l'administrateur du domaine comtal de Lichtenstein, et que, chaque jour je dois m'attendre à voir le moment où l'unique et légitime propriétaire de ce château reviendra et pourra me forcer à déguerpir et à le remettre en possession de ce bien dont tout le monde me regarde comme le véritable seigneur. Non, chère Anna, nous ne sommes pas riches si ce n'est par l'affection que nous nous portons l'un à l'autre, et c'est pour ce motif que je tiens sérieusement à ce que Rodolphe se forme un bon et solide trésor de connaissances, afin qu'il ait une ressource assurée dans la vie. Je t'en pris, ne t'inquiète pas à propos de ce garçon. Il aime l'étude. Il se complait dans le travail, et son précepteur, M. Doenhof, me disait encore, il y a quelques jours, qu'il est plutôt forcé de retenir Rodolphe que de le stimuler. Laisse donc suivre ses goûts. Si plus tard, il n'a pas besoin d'utiliser les connaissances qu'il aura acquises, eh bien ! tant mieux ; elles ne lui seront point à charge. Que si, au contraire, il se trouve un jour en possession de devoir en tirer parti, alors il sera armé contre la destinée, et il pourra tourner un regard calme et tranquille vers l'avenir car un gentilhomme dépourvu de fortune, qui, sans se laisser aveugler par un vain préjugé, n'a pas dédaigné d'apprendre quelque chose, est un homme doublement honorable, un gentilhomme vraiment digne de ce nom.

— Tu as raison, mon ami, comme tu as toujours raison, répondit la comtesse en formulant sur ses lèvres un doux et affectueux sourire et en serrant avec émotion la main de son époux. Que notre Rodolphe étudie tant qu'il pourra, sans nuire à sa santé. Seulement conviens que j'ai quelque peu raison aussi en disant qu'il faut avoir soin de sa santé avant tout.

Le comte se borna à faire de la tête un signe d'assentiment, pendant que sa femme pencha le front sur une de ses mains comme si elle se fût mise à réfléchir.

Après quelques moments, elle reprit : — Mais explique-moi donc comment toute cette affaire tient ensemble. Voilà bientôt dix-huit ans que tu m'as raconté cette singulière histoire, et pendant tout ce temps je n'y ai pas réfléchi une seule fois. Maintenant tout cela ne me semble plus qu'un rêve, et il n'en reste dans mon esprit qu'un souvenir confus. Est-il donc réellement vrai qu'il existe quelque part dans le monde un homme qui puisse t'enlever le domaine de Lichtenstein ?

— Me l'enlever, non, répliqua le comte, mais le revendiquer, oui ; car cette propriété ne m'appartient pas. Je te l'ai déjà dit, j'administre simplement le comté, en ma qualité de parent le plus proche, depuis que l'homme qui en est l'héritier légitime a quitté sa patrie. Cet homme, c'est Hugo, mon frère aîné. S'il revient, il est de mon devoir de le restituer dans ses titres. Tu sais tout cela. Mais je veux te raconter de nouveau cette histoire avec tous ses détails ; car toi, la fidèle compagne de ma vie, tu as le droit de savoir tout ce qui me concerne, joie ou chagrin, bonheur ou adversité.

Ayant dit ces mots, le comte garda un moment le silence et passa la main sur son front comme pour recueillir ses souvenirs. Puis il reprit d'une voix altérée par l'émotion :

— Tu te souviens encore de mon père ; car il suffit d'avoir vu une seule fois cet

excellent homme pour ne plus pouvoir l'oublier. Tu sais bien que, doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, il était cependant d'un caractère vif et emporté, de sorte que la moindre contrariété, la moindre contradiction le mettait hors de lui. Dans ces circonstances le mieux qu'on pût faire était de se taire et de le laisser tranquille, sans quoi on était sur d'exciter une tempête. Une jour mon frère Hugo eut le malheur de ne pas user de cette prudence, et ce fut l'occasion d'une scène regrettable, dont je n'ai pu encore jusqu'à ce jour m'expliquer les suites avec tous leurs détails. Car, tu ne l'ignores pas, mon amie, après le grand nombre d'années qui se sont écoulées depuis la disparition d'Hugo, nous ne savons ce qu'il est devenu et nous n'avons pas reçu la moindre nouvelle de lui. Sous le rapport du caractère, il ressemblait beaucoup à notre père. Noble de cœur, rempli de générosité et de bons instincts, il était prompt à s'emporter et d'une irascibilité extrême. Il me portait une grande affection ; et, bien que je fusse plus jeune que lui de plusieurs années, il me traitait moins comme un enfant que comme un ami, et toujours avec bonté et une déférence toute fraternelle. Il avait une véritable passion pour le plaisir de la chasse, et c'est là probablement ce qui l'amena à se lier d'une étroite amitié avec Antoine, fils de notre garde forestier Knorring. Les deux jeunes gens étaient peu à peu devenus inséparables ; et, pendant le temps de la chasse, ils restaient souvent des journées entières à battre la forêt. Il arrivait même parfois que, s'étant laissé entraîner trop loin à la poursuite du gibier, il ne revenait pas le soir au château, mais passait la nuit chez le forestier et ne rentrait que le lendemain. Mon père n'avait aucun motif réel pour contrarier le goût que son fils manifestait pour un amusement, auquel lui-même, dans le temps de sa jeunesse, s'était livré avec ardeur et qui lui rappelait le souvenir de ses plus belles années. Mais ce qui le froissait profondément, c'était l'intimité dans laquelle Hugo vivait avec le fils du forestier, son orgueil ne pouvant supporter que son héritier direct, le descendant d'une des lignées les plus considérables de l'Allemagne, le futur représentant d'une famille qui tenait presque à des maisons souveraines, s'avilît au point de prendre pour ami et pour compagnon de ses plaisirs le fils d'un simple domestique. Plus d'une fois il fit à ce sujet de sévères remontrances à Hugo, mais sans pouvoir malheureusement rien obtenir de lui, si ce n'est seulement qu'il s'abstint désormais de passer la nuit dehors.

— Hugo avait à cette époque dix-sept ans ; moi j'en avais treize. Alors survint un événement terrible, qui troubla pour toujours la paix de notre famille et qui eut pour le pauvre Hugo les conséquences les plus funestes. Le père voulut un jour se livrer lui-même à un amusement qui avait été un des exercices favoris de sa jeunesse. Il fit organiser une grande chasse au cerf, à laquelle il invita plusieurs gentilhommes du voisinage. Hugo fut de la partie, cela s'entend ; quant à moi, j'étais trop jeune, et il me fallut rester à la maison. Debout à une fenêtre ouverte, je suivis, des yeux les chasseurs aussi loin que je pus ; puis je me mis à écouter le son vibrant des cors, les cris répétés des chiens, les détonations des fusils et les appels des veneurs. Pendant quelque temps, ces joyeux rumeurs avaient retenti dans la forêt, quand tout à coup j'entendis s'élever un grand cri auquel succéda un profond silence. Le chant des cors, les aboiements de la meute et la voix des chasseurs, tout semblait devenu muet. Mais ce cri, qu'elle bouche l'avait poussé ? Je ne sais qu'elle vague appréhension s'empara de moi, avec le présentiment qu'un malheur était arrivé. J'en éprouvai un frisson qui me parcourut tous les membres. Cependant je restai comme cloué à l'endroit où j'étais, et j'écoutais de toutes mes oreilles ; car j'espérais encore que la chasse n'avait été interrompue que par un accident sans importance, et qu'elle ne tarderait pas à recommencer.

Plusieurs minutes, qui me parurent longues comme des siècles, se passèrent de la sorte. Cependant la chasse ne recommença pas, et le plus profond silence continuait à régner. Soudain j'entendis le bruit des pas d'un cheval qui approchait. Je regardai dans la cour, et dans le cavalier je reconnus mon père. Son aspect me glaça d'effroi. La tête nue, le visage pâle comme celui d'un mort, les cheveux trempés de sueur et presque hérissés, il tenait abaissés vers la terre ses grands yeux flamboyants et égarés.

— Au nom du Ciel, qu'est-il arrivé ? lui demandai-je tout hors de moi.

— Soit qu'il ne m'eût pas entendu, soit qu'il n'eût pas voulu me répondre, il garda le silence. Puis il entra dans la cour, descendit des écuries, laissa aller son cheval où il voulait, monta l'escalier d'un air hagard, et entra dans sa chambre où il s'enferma à double tour, sans en permettre l'accès à personne, de toute la journée.

En proie à une anxiété impossible à décrire, je demeurais immobile à la fenêtre où j'étais, je ne pus le deviner, et je craignais de l'apprendre. Plus tard seulement l'horrible mystère me fut dévoilé. Mon père, dont la vue affaiblie par l'âge, ne possédait plus la jeunesse qu'elle avait eue naguère, avait aperçu quelque chose qui bougeait dans un épais fourré. Il avait visé et fait feu presque à bout portant. Au même instant un cri de douleur s'était fait entendre.

NEW REPEATING RIFLE
MARLIN SAFETY
MODEL 1889.



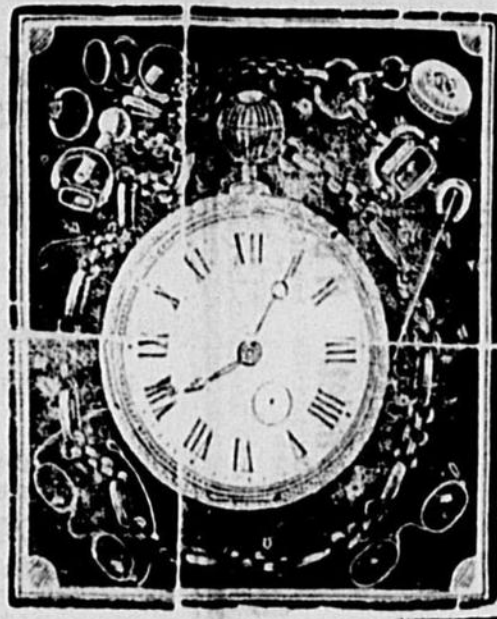
SOLID TOP.
SIDE EJECTING. Weight, 6 1/2 lbs.

Using 32-20, 38-40 and 44-40 Cartridges.
Send for free descriptive price-list of Repeating Rifles, Double-Action Revolvers, etc., to the
MARLIN FIRE ARMS CO., NEW HAVEN, CT., U. S. A.

LYMAN'S PAT. RIFLE SIGHTS
Are Unequaled both for Hunting and Target Shooting.

"IDEAL" RELOADING TOOLS
For Rifles, Pistols and Shot Guns.
RELOAD YOUR SHELLS AND SAVE MONEY.
FREE, ILLUSTRATED CATALOGUE
CONTAINING VALUABLE INSTRUCTIONS ON HOW TO PREPARE YOUR OWN AMMUNITION.
IDEAL MFG. CO., Box 6, New Haven, Ct.

UNE CARTE A L'ADRESSE DU PUBLIC



P. M. CONNER
No. 17, RUE DU PLATON, Trois-Rivieres.

Vient justement de recevoir **20 CAISSES** d'Articles d'orfèvrerie provenant d'un fonds de banqueroute et qu'il n'a payé que **30 POUR CENT DANS LA PIASTRE.**

Ce sont des Montres, des Pendules, des bijoux en argent solide et en argent plaqué, des boutons de chemise et de poignets en or et en argent, des cannes de toutes sortes à pomeaux d'or et d'argent, etc., etc.

AUSSI :

Articles de fabrique française de tout genre et de toute qualité pour tous les goûts.
Tout sera vendu à des prix proportionnels aux prix d'achat.
Ne manquez pas de venir faire une visite et examiner l'assortiment et les prix, avant d'acheter ailleurs.

Bijouteries faites sur commande ; on dore, on argente et on grave à court délai.

Respectueusement etc., etc.

P. M. CONNER,
Importateur de Montres et de bijoux.
17 Rue du Platon, Trois-Rivieres.

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7
\$4.50 PAR VOLUME, \$4.50
PAYABLE PAR



Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

17 Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Éditeurs

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des comtés de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné à tous les membres de cette compagnie que :
En vertu d'un règlement passé par les directeurs de la susdite compagnie à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le vingt-trois janvier courant (1891), il a été imposé une taxe ou répartition de 20 o/o sur les billets de dépôt à partir du No 3365 inclusivement (6 mars 1886) jusqu'au No. 3425 aussi inclusivement (20 avril 1886).
Et de 15 o/o sur les billets de dépôt à partir du No. 4028 inclusivement jusqu'au No. 4214 aussi inclusivement.
Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement pour être versé au bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre,
F. F. ROULEAU,
Secrétaire.

Rimouski 23 janvier 1891.

Succession de William McDonell Dawson

Le soussigné donne avis que par lettres de bénéfice d'inventaire à lui octroyées par l'honorable J. B. Bourgeois, juge de la Cour Supérieure, dans et pour le District des Trois-Rivieres, le quatorze Janvier courant, il a été autorisé à accepter la succession de feu William McDonell Dawson, en son vivant gentilhomme de la cité des Trois-Rivieres, son frère, sous bénéfice d'inventaire.
Trois Rivieres, 15 janvier 1891.
S. J. DAWSON.

Impressions de toutes sortes à ce bureau

Impressions de toutes sortes à ce bureau.

Journal des Trois-Rivieres

Journal Bi-Hebdomadaire

ABONNEMENT :

Un An \$2.00
Six Mois 1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An \$1.00 Six mois 50 cts.

Strictement payable d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.
L'abonnement continuera tant que les arriérés ne seront pas payés s'il y en a.

TARIFS DES ANNONCES

Les annonces sont tolérées sur (Type Brevier), aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne 10 cents
Insertions subséquentes, par ligne 05 cents
Conditions spéciales pour annonces à long terme.

Toute communication concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée à

G. DESILETS & FRERE,
Trois-Rivieres, P. Q.

IMPRIMERIE DU JOURNAL

On imprime à cette établissement avec plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

- Têtes de comptes,
- Memorandums,
- Cartes d'affaires,
- Et de visite,
- Billets promissaires
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Listes des prix,
- Programmes,
- Circulaires,
- Affiches,
- Placards,
- Lettres funéraires, etc.

- Blanc de sommation,
- Demandes de plaidoyer,
- Fiat,
- Comparutions,
- Déclarations sur billets
- Déclarations sur compte,
- Déclarations d'acte d'hypothèque

Pour les avocats

- Subpoena,
- Affidavit,
- Inscriptions,
- Inventaires de production
- Saisies arrêts après jugement,
- Brefs de saisie-gagerie,
- Procès-Verbaux de saisie
- Oppositions,
- Mémoires de frais,

Pour les Notaires

- Blancs de billets,
- Quittances,
- Procurations,
- Transports,
- Contrat de vente,
- Contrats de Mariage
- Baux à loyer

Toute commande par écrit sera exécutée

A Vendre

A St. Grégoire, près de la station du Grand Tronc un terrain d'environ quatre arpents avec une magnifique maison en briques, un garage, étable, une boutique à deux étages de 150 pieds x 36, comprenant une fontaine. Tout est neuf et était occupé ci-devant par O. Isaie Bergeron.
Pour les conditions s'adresser à J. A. Poirier, Notaire, ou à Johnny Morrisette à St. Grégoire, 6 Mars, 1890.